

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON  
CANTON DE GUILLESTRE  
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du 27 mars 2026**

**Délibération N° : 20260327-13**

**OBJET : Détermination du nombre de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six, le 27 du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Charles LACROIX, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCATION** : 21/03/2026

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 15

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS** : 13

ALLAIS Dominique – ANDREWS Frédérique - AUDIER-MERLE Carine – BOURCIER Florian – BUES Florent – BUES Sarah – BURSTERT Jean-Sébastien – HUBERT Cédric - LACROIX Charles – LAPUJOLADE Stéphane – LAURENS Elisabeth – ROBIN Mireille – VINET Elise

**NOMBRE DE POUVOIRS** : 2

LUCCHESI Corinne a donné pouvoir à Charles LACROIX – MAROILLEY Elise a donné pouvoir à Frédérique ANDREWS

**NOMBRE DE VOTANTS** : 15

**SECRETAIRE DE SEANCE** : LAPUJOLADE Stéphane.

Vu les articles R 123-6 et R 123-7 du Code de l'Action sociale et des Familles,  
Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de déterminer le nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS d'Abriès-Ristolas, et ce, pour la durée du mandat,  
Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée au minimum de 4 membres élus en son sein par le Conseil municipal, et de 4 membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil municipal qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la Commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 15 voix Pour :

**FIXE** à quatre le nombre de membres élus en son sein, outre le maire, Président de droit,  
**FIXE** à quatre le nombre de membres nommés par le Maire au sein des associations représentatives des associations familiales, des associations de retraités et de personnes âgées, de personnes handicapées, et d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Charles LACROIX

